



## **Ville de Neuchâtel**

# **Deuxième projection annuelle des comptes 2008**

La seconde projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 31 août 2008 permet de préciser l'évolution déjà constatée lors de la première projection.

Cette deuxième estimation des comptes 2008 met en évidence un déficit de 4,5 millions de francs, alors que le déficit budgété est de 2,3 millions de francs, y compris le crédit complémentaire de 500'000 francs accordé par le Conseil général pour abolir la pratique du délai de carence. La dégradation par rapport au budget est donc de 2,2 millions de francs.

Ce montant élevé tient compte non seulement des facteurs déjà mentionnés lors de la première projection des comptes, soit essentiellement la baisse du produit des impôts (3,3 millions de francs), mais encore de l'encaissement d'un demi-dividende en 2008 (au lieu d'un dividende entier inscrit au budget) correspondant aux six mois d'activité de Viteos SA en 2007 (2 millions environ). La création de cette société a impliqué en effet, un décalage d'un an entre l'exercice et la comptabilisation du dividende. Ce phénomène est ainsi réglé une fois pour toute et n'affectera plus les comptes futurs.

En ce qui concerne encore les impôts, il peut être relevé que la conjoncture encore favorable ne permet pas de compenser la chute de la taxation de la plus grande banque de suisse et les conséquences du départ d'un contribuable important.

Le transfert de compétences dans le domaine de la police (-750'000 francs) contribue largement à la réduction des charges de personnel de 1 million de francs.

Les intérêts passifs (-2 millions de francs) sont en baisse grâce à un recours à l'emprunt moins élevé que prévu. Les subventions accordées augmentent en raison de la hausse de la part de la Ville à la péréquation

de 450'000 francs et de l'augmentation de la part à l'accueil de la petite enfance de 330'000 francs suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008 du nouveau barème de référence.

Le Conseil communal poursuit ses travaux de restructuration et prendra des mesures afin de réduire encore les charges.

Neuchâtel, le 6 octobre 2008

## LE CONSEIL COMMUNAL

### Ecart par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2008	Budget 2008	Ecart	En %
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	93'407'900	95'482'900	-2'075'000	-2.2%
Biens, services et march.	46'199'500	44'981'700	1'217'800	2.7%
Intérêts passifs	17'513'000	19'581'800	-2'068'800	-10.6%
Amortissements	17'172'500	17'107'300	65'200	0.4%
Dédommag. à collectivités publ.	13'041'100	13'062'700	-21'600	-0.2%
Subventions accordées	35'770'300	35'288'200	482'100	1.4%
Attrib. aux financ. spéciaux	1'401'700	790'400	611'300	77.3%
Autres charges	24'511'700	24'371'600	140'100	0.6%
Total	249'017'700	250'666'600	-1'648'900	
<b>REVENUS</b>				
Impôts	-128'522'000	-131'817'400	3'295'400	-2.5%
Revenus des biens	-24'349'200	-26'384'400	2'035'200	-7.7%
Contributions	-46'724'900	-45'504'400	-1'220'500	2.7%
Dédommag. de collectivités publ.	-5'763'700	-5'453'600	-310'100	5.7%
Subventions acquises	-10'237'800	-10'225'800	-12'000	0.1%
Prél. aux financ. spéciaux	-1'693'000	-1'870'000	177'000	-9.5%
Autres revenus	-27'192'100	-27'057'500	-134'600	0.5%
Total	-244'482'700	-248'313'100	3'830'400	
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>4'535'000</b>	<b>2'353'500</b>	<b>2'181'500</b>	

**Renseignements complémentaires :**  
**M. Alain Ribaux, conseiller communal, directeur des Finances**  
**032 717 71 02 – alain.ribaux@ne.ch**